

Jean-Baptiste André Godin à La Démocratie pacifique et à l'École sociétaire, avant le 12 janvier 1844

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre

[École sociétaire](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation2 p. (5, 6)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à *La Démocratie pacifique* et à l'École sociétaire, avant le 12 janvier 1844, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15270>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [avant le 12 janvier 1844](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire

- [École sociétaire](#)
- [La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)

Lieu de destination 6, rue de Tournon, Paris

Description

Résumé A propos de l'abonnement à *La Démocratie pacifique*. Sur les conditions d'existence des tisserands et des ouvriers du bois de la région du Nouvion-en-Thiérache (Aisne).

Notes

- Un brouillon incomplet de la lettre, non daté, se trouve sur les folios 23r et 23v du cahier de brouillons de lettres de Godin de 1843 à 1846 (ARCH-FAM-2021-0-0815). Lieu de rédaction à Esquéhéries d'après le même cahier. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.
- Les informations communiquées par Godin à *La Démocratie pacifique* sur les tisserands de Thiérache sont publiées par le journal le 12 janvier 1844 dans un article intitulé « On nous écrit d'Esquéhéries » [en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k47686725/f2>, consulté le 1er février 2022].
- « La condition de toutes les classes de citoyens s'améliore et s'élève » : Godin cite le discours du roi Louis-Philippe à l'ouverture de la session des Chambres au Palais-Bourbon le 27 décembre 1843 (voir en ligne : [Journal des débats politiques et littéraires, 28 décembre 1843](#) ou [Le Globe, 28 décembre 1843](#), consulté le 16 juillet 2025).
- *Le Globe* (Paris, 1837-1845) est un journal politique quotidien favorable à la Monarchie de Juillet et au suffrage censitaire (voir en ligne : <https://www.retronews.fr/journaux/globe-1837-1845>, consulté le 16 juillet 2025).
- Date de rédaction : la date manuscrite à la mine de plomb sur la copie correspond à la date de publication des informations dans *La Démocratie pacifique* du 12 janvier 1844 ; la date de rédaction de la lettre est très vraisemblablement antérieure au 12 janvier 1844.

Support Date du 12 janvier 1844 manuscrite à la mine de plomb sur la copie de la lettre. Corrections manuscrites à la mine de plomb et repères manuscrits au crayon

rouge sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Conditions de travail](#), [Fourierisme](#), [Pauvreté](#), [Périodiques](#), [Propagande](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées [Lhermitte \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)
- [Le Globe : gazette des deux mondes, Paris, 1837-1845.](#)

Lieux cités [Le Nouvion-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom École sociétaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Fourierisme

Biographie « Les disciples de Charles Fourier récusaient le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. »

([Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009](#))

Nom La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Presse

Biographie Journal quotidien, organe de l'[École sociétaire](#) succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. [Victor Considerant \(1808-1893\)](#) en est le rédacteur en chef.

Nom Lhermitte

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Fourierisme

Biographie Ami de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans

les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fouriériste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 17/07/2025

8

Sur monsieur Lhermitte dont l'abonnement à la phalange
avait été réglé le 1^{er} avril dernier pour 6 mois je viens de prier un
personne de mes connaissances de vous faire remettre 24 francs
sous bref délai pour notre abonnement Courant

Agrezz Monsieur l'assurance de ma parfaite considération
et veuillez me croire votre très obéissant serviteur

Messieurs 19 Janvier 1866

Nous avons reçu double presque tous les n^o de la Démocratie pacifique
du Courant de ce mois nous en avons fait dans l'intérêt du journal
le meilleur usage qu'il nous a été possible pensant que c'est à cette
échéance que ce double envoi nous est fait.

Des deux bandes qui portent les différents numéros que reçoit
monsieur Lhermitte celle-ci inclus est la seconde qui soit régulièrement
parvenue. Permettez moi, messieurs, de vous entretenir un instant
de la condition des travailleurs que j'ai pu voir chaque jour.
Autrefois, la tisserande procurait ici aux ouvriers un salaire assez satisfaisant.
L'ouvrage manquait rarement et l'ouvrier finissait sa journée avec confiance
au lendemain. Depuis plusieurs années les choses ont bien changé; le
tisserand a redouble d'activité et d'adresse, mais inutilement. Car la rétribution
de son travail a diminué au delà de ses forces; et elle en est arrivé à ce
point qu'il est obligé de faire pour un franc, treize mètres de toile d'^{1/2}
centimètre de largeur, pour le tissage de laquelle il faut lancer la navette
2800 fois par minute pour faire le compte il a à payer ~~par cette modique~~
~~restitution de quel dommage~~
somme la femme ou l'enfant qui fait sa trame, les frais d'outils, de loyer
d'éclairage, à décompter les temps de chauffage si souvent renouvelés que
ceux-ci emportent au moins le quart de son temps. Voila pour la part du plus
dur. Capable qui travaille de quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir,
il est à observer que l'ouvrier moins diligent gagne beaucoup moins,
surtout pendant les courtes journées de l'hiver; car il ne peut travailler
que le jour. Si l'on voulait veiller, le produit de son travail suffisait à
peine pour le dédommager d'un peu de bois qu'il serait obligé de brûler
et de l'huile qui consommerait sa sombre lampe; il est donc
condamné à rester couché jusqu'à ce que le soleil se lève.

Une autre branche de travail offre un peu plus d'avantage aux
ouvriers que ce sont attachés, c'est l'exploitation des forêts dont la plus
remarquable est celle de Roavion, aujourd'hui propriété du duc d'Ussel.
Le sabotier, le sain et le bûcheron concourent principalement à
cette exploitation. Leur journée varie de un franc cinquante centimes
à deux francs cinquante centimes. C'est sans doute aux dégots attachés
à l'arbre dur et solide de assurer qui doit être attribué le peu de

concurrence faite à leur salaire.

Quatre murs d'terre surmontés d'un toit de paille forment un atelier de sabotier; quelques ^{petites} caisses placées dans l'épaisseur des murs ^{renferment} compoient les fourrs nécessaires aux travailleurs, et un brasier considérable, dont la fumée s'échappe par une large ouverture pratiquée au faîte de la hutte, les prémunir, tant bien que mal contre les rigueurs de la saison.

Des sciens se construisent ^{mais} de planches un abri à peu près semblable, où l'on pourra travailler en plein air.

Quand ces derniers ont fini leur journée, ils se rendent à la hutte de leurs compagnons. Chacun soupe, on attise le feu de nouveau, chaque ouvrière étend sa botte de paille sur la terre, et après être mis le corps dans un sac, sans se déshabiller, elle se couchera et s'endormira. Heureux quand le retour de la chaude saison leur permet de coucher sous les arbres, pour se soustraire à la vermine qui vont troubler leur sommeil, leur repos.

Madame Mottet, que vous entretiens plus longuement que je ne le pensais d'abord de choses communes dans le monde. Est-il bien effet, personne qui n'a pu remarquer quelques positions analogues à celle que je viens de vous dire? Pour moi je ne suis l'aimette, et depuis que j'ai entendu ces paroles remarquables: la condition de toutes les classes de citoyens s'améliore et s'élève, je me demande avec effroi quel est le destin réservé pour cette classe toujours fatigée malheureuse des producteurs de la richesse, car je ne crois pas être trompé en disant toutes les classes de citoyens on n'a pas voulu dire toutes les classes de français.

Les sociétés anciennes avaient des citoyens et des esclaves, si donc aujourd'hui ceux-la seuls dont la condition s'améliore est l'élite, si ceux-la seuls qui parviennent à la fortune et aux emplois; si ceux-la seuls de ^{ceux} sont citoyens, que sont les autres? je l'ignore. Il faut au moins un mot nouveau pour dire une chose aussi nouvelle, je laisse cette découverte à faire au journal le Globe.

Agreez &c.

Monsieur Allard

Je trouve ce soir dans un article du numéro de mon journal que je vous fais passer quelques réflexions sur les lettres de M^e Gustave de Beaumont que vous avez pu suivre dans le siècle : les idées paradoxales émises dans ces lettres ne sont sans doute pas le résultat d'un parti de vue qui ne laisse rien à désirer à la majorité des différentes classes de la société ; aussi la démocratie pacifique